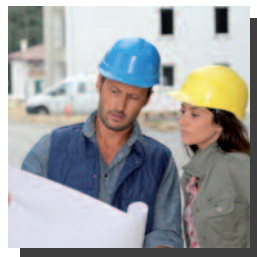
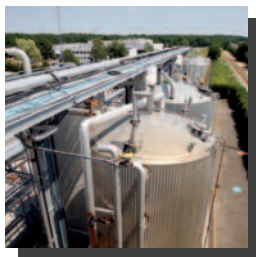
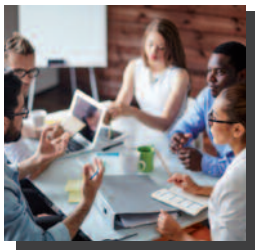


Guide Pratique

Cap vers la RSE pour les TPE/PME :
c'est possible !



SOMMAIRE

Edito

Pierre-François Thaler,
président d'EcoVadis.....p.5

Catherine Tissot-Colle,
présidente de la Commission
RSE du MEDEF.....p.6

Introduction.....p.8

Exemples de bonnes pratiques

ENVIRONNEMENT

- TDV INDUSTRIES : Compensation carbone
et calculateur d'impacts environnementaux.....p. 11
- ECO2 INITIATIVE : Etablissement d'un bilan
des émissions de gaz à effet de serrep. 13
- BALSAN : Ecoconception et gestion de la fin
de vie du produit.....p. 15
- L'INFORMATIQUE COMMUNICANTE : Information des clients
sur les impacts environnementaux des projets/services.....p. 17

SOCIAL

- D2SI : Mise en place d'un écosystème
de knowledge management.....p. 19
- ARTEPRINT : Mise en place d'une boîte à idées.....p.21
- AZUR FRAGRANCES : Renforcement du dispositif
santé et sécurité des collaborateurs.....p.23
- DEMENAGEMENTS DELACQUIS : Prévention
des risques santé et sécurité.....p.25

GOUVERNANCE

- EXOCOM : Mise en œuvre d'une politique
d'achats responsables.....p.27
- FONTAINE CONSULTANTS : Mise en place d'un système
de management d'éthique des affairesp.29

Pierre-François Thaler, président d'EcoVadis

EcoVadis fournit la première solution dédiée à l'intégration et au suivi des pratiques RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) dans les processus achats. Combinant technologies innovantes et expertise dans le domaine de la RSE, EcoVadis aide les acheteurs et les fournisseurs à adopter des pratiques plus durables. En tant qu'expert indépendant, elle produit des évaluations fiables sur la performance RSE des entreprises, en leur apportant un diagnostic complet et des outils leur permettant de s'améliorer.



Depuis 2007, plus de 30 000 entreprises dans 110 pays et 150 secteurs ont été évaluées par EcoVadis sur leur système de management RSE.

Fort de cette expérience et possédant une riche base de données statistiques sur ses évaluations, il est apparu important à EcoVadis de mettre à contribution son expertise au travers de différents projets et partenariats, dont ce guide fait partie.

Depuis la création d'EcoVadis, les entreprises de moins de 1 000 salariés représentent plus des deux-tiers des entreprises évaluées. De par leur nature, les PME et ETI, y compris les françaises, ont une approche de la RSE qui est avant tout pragmatique et concrète. Les challenges qui se posent sont dans la formalisation des engagements, des actions et du reporting. Cependant, il n'est pas aisé pour une entreprise de petite taille d'identifier les actions qu'elle peut mettre en place. Alors que les grandes entreprises ont des équipes dédiées à la RSE, il est parfois difficile pour une structure ne disposant pas des moyens ni du temps nécessaires pour valoriser ces actions.

Pourtant, la mise en place d'un système de management RSE est un facteur de différenciation important. C'est même un véritable levier de performance économique, en plus d'être un moyen de réduire les risques et de promouvoir l'innovation.

Les performances des PME et ETI évaluées par EcoVadis depuis 2007 croissent de façon régulière, et notamment les performances des PME et ETI françaises. En mars 2015, EcoVadis a publié avec la Médiation Interentreprises sur une étude de la performance des systèmes de management RSE des entreprises françaises face à ceux des entreprises des pays des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) et des pays de l'OCDE qui en apporte la démonstration.

Ces résultats ont montré que les PME et ETI françaises évaluées avaient des performances RSE en moyenne plus élevées que ceux des groupes formés par les entreprises des pays des BRICS et de l'OCDE. En conséquence, ce guide vise à mettre en avant les bonnes performances de ces PME et ETI, au travers des exemples concrets.

Catherine Tissot-Colle, présidente de la Commission RSE du MEDEF

La Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) est la contribution de l'entreprise au développement durable. Ce concept désigne l'intégration par les entreprises des enjeux sociaux, sociétaux, environnementaux et de gouvernance à leur stratégie et à leur gestion, dans une logique de renforcement de leur performance économique. Ainsi, une étude de France Stratégie montre que l'écart de performance entre les entreprises qui introduisent des pratiques RSE et celles qui ne le font pas est en moyenne de 13 %.



La plupart des grandes entreprises ont intégré aujourd'hui cette dimension. Elles ont pris acte d'une évolution qui, loin de traduire un effet de mode, ne cesse de s'accroître sous l'effet des transformations profondes auxquelles elles doivent faire face dans leur environnement réglementaire, économique et financier (révolution numérique, nouveaux marchés, nouveaux modèles, etc.), industriel (évolutions des relations avec leurs fournisseurs et sous-traitants, etc.), mais aussi dans leur environnement naturel (raréfaction des ressources, changement climatique, préservation de la biodiversité, etc.), humain (attentes des salariés, mutation du travail, etc.) et sociétal (attentes des consommateurs et du grand public, nouveaux modes de vie, etc.).

Les TPE, PME et ETI sont elles aussi concernées par cette dimension. Faire le choix de la RSE est, pour les TPE/PME, le moyen de répondre à une demande croissante de leurs clients de plus en plus sensibles aux conséquences sociales et environnementales de leurs achats, de leurs salariés pour lesquels les niveaux de rémunération et les responsabilités ne sont plus les seuls critères de choix, de leurs donneurs d'ordre de plus en plus exigeants sur le comportement socialement responsables de leurs fournisseurs, de leurs interlocuteurs financiers (banques, assureurs, investisseurs) qui portent un intérêt de plus en plus grand au comportement des entreprises en complément de l'analyse comptable.

S'engager dans la voie de la RSE est un pari gagnant pour les TPE/PME. C'est, en effet, un véritable levier de performance, un moyen d'améliorer leur efficacité économique et financière (réduction de coûts grâce à une gestion optimisée des consommations d'énergies et de ressources naturelles ; facteur d'innovation et de création de recettes nouvelles grâce au développement de produits et services responsables), un levier de préservation de la valeur de leurs actifs, un moyen de maîtriser leurs risques (sociaux, environnementaux, de réputation, etc.).



Les TPE/PME disposent de nombreux atouts pour mener avec succès une démarche RSE.

Soucieuses de préserver leur rentabilité à long terme, elles ont à cœur de prendre au bon moment les orientations qui les prémuniront des instabilités futures et leur permettront de saisir les opportunités de demain. Par les gisements d'emploi qu'elles représentent, les TPE/PME contribuent au développement local, tout comme leur ancrage dans le tissu social et le soutien qu'elles apportent à la promotion de la vie associative sportive et culturelle. Leur taille facilite, par ailleurs, leur proximité avec leurs collaborateurs dont le bien-être est une préoccupation permanente du chef d'entreprise. Ce sont autant de pratiques à mettre en avant et à développer pour en faire un réel avantage compétitif.

Beaucoup de TPE/PME l'ont bien compris ! Les entreprises françaises développent depuis de nombreuses années des démarches volontaires proactives sur les thématiques de la RSE, dynamique que reconnaissent de nombreux observateurs (cf. étude réalisée par EcoVadis avec la médiation inter-entreprises ; étude du cabinet McKinsey selon laquelle 36% des dirigeants d'entreprise classent la RSE ou la durabilité dans leurs 3 priorités de business et 13% estiment que c'est leur priorité la plus importante ; etc.).

Le MEDEF prône le partage d'expériences et la pédagogie pour aider les chefs d'entreprise à passer à l'action et à en faire une stratégie gagnante. En 2012, il avait publié un guide pédagogique intitulé « Cap vers la RSE : faire de la responsabilité sociétale de l'entreprise un levier de performance » qui visait déjà à accompagner les chefs d'entreprises de toute taille sur les moyens de définir une stratégie RSE adaptée, sur les outils existants, sur les applications pratiques possibles dans différents domaines d'actions, le tout alimenté d'exemples concrets d'entreprises. Différents guides complémentaires ont également été publiés sur le dialogue avec les parties prenantes ou sur les initiatives sectorielles des fédérations professionnelles.

Le présent guide, composé de 10 témoignages concrets de TPE/PME, détaillant chacun une bonne pratique, se situe dans la continuité de cette démarche et a été conçu pour donner de nouvelles idées d'actions à mettre en œuvre. Les exemples choisis constituent des bonnes pratiques développées par certaines entreprises dans certains secteurs. Elles ne sont pas nécessairement transposables et généralisables à toutes les entreprises, mais doivent être prises comme des sources d'inspiration.

La RSE constitue une nouvelle façon d'aborder la gestion et la stratégie de son entreprise en intégrant une vision de long terme ; cela ne peut pas se faire du jour au lendemain, l'entreprise devra y consacrer du temps et quelques moyens, mais nous sommes convaincus que la RSE est une démarche accessible et créatrice de performance, quelle que soit la taille de l'entreprise.

Introduction

Pourquoi ce guide ?

Le Guide « Cap vers la RSE pour les TPE/PME : c'est possible » a pour objet de mettre en avant des bonnes pratiques mises en place par des TPE et PME françaises en matière de RSE.

Ces actions concrètes et pragmatiques mettent en lumière les démarches volontaires de 10 TPE/PME sur l'environnement, le social et la gouvernance afin de montrer que même pour des entreprises de petite taille, il est possible de développer une démarche de responsabilité sociétale et de le valoriser.

Ces dix petites entreprises ont été choisies parmi les TPE/PME/ETI françaises évaluées par EcoVadis car elles ont obtenu une bonne note globale lors de leur évaluation, démonstration qu'elles possèdent des systèmes de management RSE structurés. Elles ont développé dans ce cadre une ou plusieurs bonnes pratiques jugées exemplaires dans le champ environnemental, social et/ou éthique. Elles appartiennent à des régions et des secteurs variés (industrie, distribution, prestation intellectuelle), mais ont toutes en commun la mise en place de mesures adaptées à leur profil, dans une démarche RSE structurée.

L'étude menée par la Médiation Interentreprises et EcoVadis à l'origine de ce guide

A l'origine de ce guide se trouvent les résultats d'un travail mené par la Médiation Interentreprises et EcoVadis sur la performance des entreprises françaises en matière de RSE publié en mars 2015. Cette étude met en avant les bonnes performances des entreprises françaises, PME comprises, face à celles des entreprises des pays des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) et des autres pays de l'OCDE.

Pour illustrer ces résultats quantitatifs, le MEDEF et EcoVadis ont été conduits à rassembler dans le présent guide, des exemples concrets tirés de l'expérience de petites et moyennes entreprises.

Méthodologie de l'étude

12 000 évaluations EcoVadis réalisées entre 2012 et 2014 ont été compilées et analysées. L'évaluation EcoVadis vise à mesurer la qualité du système de management RSE des entreprises, quel que soit leur profil. Plus de 30 000 entreprises ont été évaluées par EcoVadis à ce jour, dans plus de 150 secteurs d'activités différents et plus de 100 pays.

Le cadre méthodologique d'EcoVadis, qui se base sur les lignes directrices de l'ISO 26000, s'organise autour de quatre thèmes : l'environnement, le social, l'éthique des affaires et les achats responsables. Ces quatre thèmes se déclinent en 21 critères d'évaluation activés en fonction du profil de l'entreprise (secteur d'activité, taille, présence dans des pays à risque) et chacun de ces critères est évalué au regard des politiques, des actions et du reporting mis en place.

Chaque entreprise obtient une note globale sur 100, correspondant à la moyenne pondérée des quatre notes par thème, en fonction de son profil (secteur, taille, présence ou non dans des pays à risque). Ceci donne la possibilité de comparer des notes entre elles.

Introduction

Les principaux résultats montrent une excellente performance globale des entreprises françaises

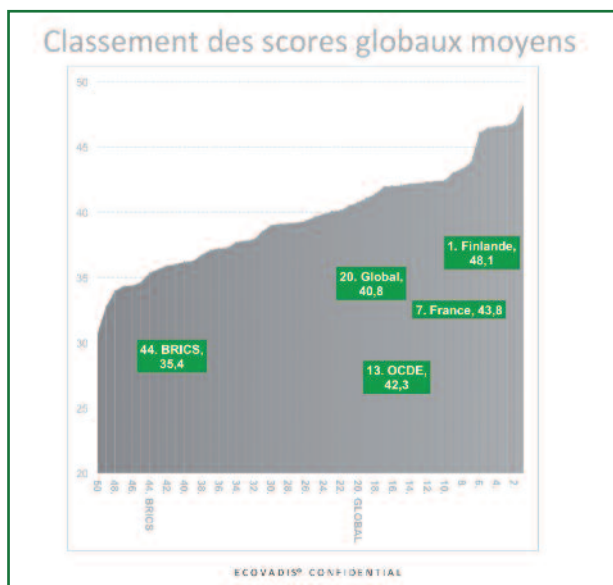
S'appuyant sur les résultats de ces évaluations pour la période 2012-2014, l'étude a permis, en 2015, de comparer les performances des entreprises de l'échantillon sous plusieurs angles, dont la couverture des enjeux RSE et la taille des entreprises.

La moyenne des notes globales obtenues par les entreprises françaises (toutes tailles confondues) place celles-ci au-dessus des entreprises des BRICS et de l'OCDE. Elles figurent en 7^{ème} position dans le classement fait par pays.

Sur l'environnement, les entreprises françaises ont démontré de bonnes performances, se classant, à nouveau, au-dessus de la moyenne des entreprises des pays des BRICS et de l'OCDE et se positionnant en 8^{ème} place des pays inclus dans l'étude.

La bonne performance des entreprises françaises est également avérée en ce qui concerne le social, qui couvre les enjeux liés aux ressources humaines et aux droits de l'Homme.

Sur le troisième et dernier thème abordé par l'étude, l'éthique des affaires, les entreprises françaises accusent un retard vis-à-vis des entreprises des autres pays de l'OCDE, mais elles restent très avancées par rapport aux entreprises des BRICS. 70% des entreprises françaises obtiennent une note démontrant une approche incomplète des enjeux liés à l'éthique. Ce thème couvre les sujets suivant : la corruption, les pratiques anti-concurrentielles, le respect de la propriété intellectuelle, les enjeux de confidentialité des données client et le marketing responsable.



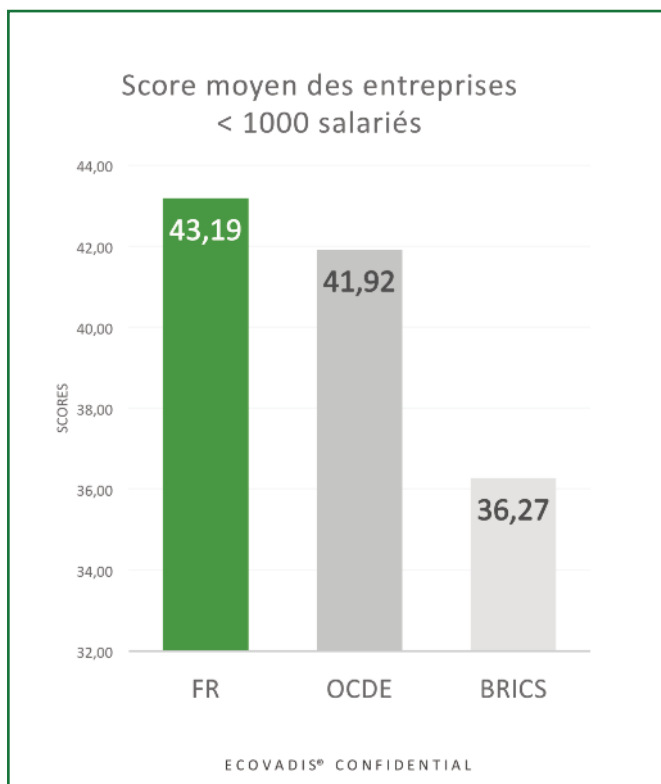
Introduction

Les PME et ETI françaises sont, elles aussi, en avance sur celles des pays de l'OCDE et des BRICS

Un autre axe majeur de l'étude met en avant une comparaison des performances en fonction de la taille des entreprises évaluées.

Une nouvelle fois, la moyenne des notes des entreprises françaises appartenant à cette catégorie est supérieure à celle des deux autres groupes étudiés.

Alors que la moyenne des scores des PME et ETI françaises dépasse 43 sur 100, celle des pays des BRICS n'atteint que 36,24 sur 100 et 42 sur 100 pour les pays de l'OCDE. Plus de 43% des petites et moyennes entreprises françaises ont un système de gestion de la RSE considéré performant ou exemplaire, contre 39% dans l'OCDE et moins de 16% dans les BRICS.





La démarche RSE globale

Dès les années 2000, l'entreprise a formalisé ses engagements avec la rédaction d'un Agenda 21. Cet agenda définit tous les 5 ans un ensemble de bonnes pratiques. Il est dorénavant organisé en fonction des recommandations de l'ISO 26000.

« La RSE fait partie de notre ADN. Compte tenu de notre modèle économique intégré sur un seul site, ancré dans son territoire, nous pratiquons la RSE depuis longtemps ».

Depuis 3 ans l'entreprise, engagée dans un cercle vertueux, publie un rapport RSE, bien que celle-ci ne soit pas soumise à obligation.

En 2008, TDV INDUSTRIES a également réalisé son premier bilan carbone et a par la suite adhéré au Pacte Mondial. Elle fait aujourd'hui partie du bureau français pour les PME.



28 millions d'euros en 2015



Laval en Mayenne



textile, fabrication de tissus techniques pour les domaines civils et militaires



160 salariés



contact@tdv-industries.fr



<http://www.tdv-industries.fr>



Le bon conseil

« Etre humble, ne pas vouloir que tout soit parfait du premier coup, mais progresser résolument année après année ».

• Article disponible en écriture

Compensation volontaire de TDV Industries à travers son programme de reforestation Arbre de Vie Coton Solidaire.

Arbre-de-vie-coton-solidaire

Versus coton conventionnel

	Quantité écri	Impact eau*	CO ₂ impact carbone*	Impact social*	Consommation carbone*
COTON EQUITABLE AFRICAIN					
S250 CE Sergé 2/1 - 250 g/m ² - 150 cm 65% coton équitable africain 35% polyester	●	●●	●●●	●●●●	
SuperMAINE CE Croisé 2/2 - 300 g/m ² - 150 cm 65% coton équitable africain 35% polyester	●	●●	●●●	●●●●	
FLUOLINE 300 ES45 CE Satin 5 - 300 g/m ² - 150 cm 55% coton équitable africain 45% polyester	●	●●	●●●	●●●●	
SERGE 50/50 CE Sergé 3/1 - 260 g/m ² - 150 cm 50% coton équitable africain 50% polyester		Consommation résineur 7000 m	●●	●●●	●●●●
COTON EQUITABLE ET BIOLOGIQUE AFRICAIN					
VTE BIOCE Sergé 3/1 - 235 g/m ² - 150 cm 100% coton équitable et biologique africain		Consommation résineur 7300 m	●●	●●●	●●●●
TRIBERG BIOCE Sergé 3/1 - 320 g/m ² - 150 cm 100% coton équitable et biologique africain		Consommation résineur 7300 m	●●	●●●	●●●●

La bonne pratique : Compensation carbone et calculateur d'impacts environnementaux

En 2004, la PME a lancé en Europe la première offre en coton équitable dans la filière du vêtement de travail. Cette offre s'est ensuite enrichie : vêtements en coton biologique et équitable, en polyester recyclé, et en matière dite Premium (coton biologique et équitable, et polyester recyclé).

Fort de cette expérience, TDV INDUSTRIES a proposé en 2012 ECOCLEANING, fruit de ses recherches en innovation. Ce procédé permet de conserver la même efficacité de lavage des tissus avec moins d'eau, moins de lessive et moins d'énergie.

La même année l'entreprise a lancé la démarche « Arbre de vie coton solidaire » permettant de compenser l'impact environnemental des tissus PREMIUM en replantant au Mali des arbres Carapa Procera. Ces arbres, en plus de capter le CO₂, donnent des fruits produisant un pesticide naturel utilisé dans la culture du coton.

Suite à cela, en 2014, TDV INDUSTRIES a mis au point un calculateur environnemental sur la base des valeurs d'impact fournies par l'ADEME et ECO-INVEST 2.2. En 2015, c'est avec la société LABELIA que la PME a travaillé sur le développement de ce logiciel spécifique et unique en Europe.



10 %
du chiffre d'affaires
est réalisé par l'offre
de vêtements de
travail équitable

Les résultats pour l'entreprise

Grâce à cet ensemble de mesures, l'entreprise connaît aujourd'hui l'impact environnemental d'un mètre de linéaire de tissu de la fibre jusqu'à sa sortie d'usine et cela sur 6 critères :

- Les émissions de gaz à effet de serre
- Les consommations d'eau
- Les pollutions de l'eau par écotoxicité
- Les pollutions de l'eau par eutrophisation
- L'épuisement des ressources non renouvelables
- Les consommations d'énergie non renouvelable

Cette démarche a créé une dynamique d'entreprise et a donné du sens aux actions quotidiennes de la PME pour réduire ses impacts environnementaux.

Cela a également permis de proposer aux clients de la société la possibilité de modéliser leurs tissus afin de les intégrer eux-mêmes dans leur propre démarche RSE.

Les prochains objectifs

Dans les prochains mois, l'entreprise veut, en plus de son offre PREMIUM, travailler à compenser une part plus grande de sa gamme de tissus. La difficulté majeure réside dans le fait de mettre cela en place sans pour autant perdre en compétitivité.





La démarche RSE globale

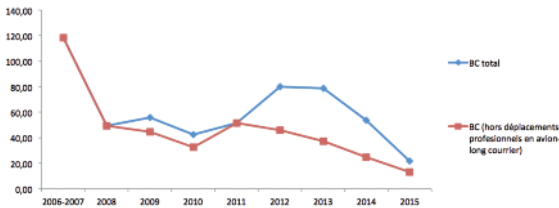
ECO2 Initiative est un cabinet d'expertise, de conseil et d'accompagnement engageant en développement durable.

Afin d'être en cohérence avec ses valeurs et ses actions, l'entreprise a développé une démarche de responsabilité qui se fonde sur une charte en 21 points, et qui comprend depuis la création de l'entreprise un bilan des émissions de gaz à effet de serre annuel.

La démarche RSE d'Eco2 Initiative s'articule autour des domaines d'actions suivants : le bien-être de l'équipe, les transports, les achats responsables, les déchets et la communication.

La démarche a mûri avec le temps, et s'est adaptée à l'évolution de l'entreprise. Etant une petite structure, Eco2 Initiative s'était fixé dès le départ le but de formaliser au maximum ses actions, et est allée jusqu'à la certification ISO 14001 de la société. Avec le temps, et l'intégration des bonnes pratiques, Eco2 Initiative a finalement choisi un mode de formalisation et de suivi plus souple.

Evolution du BC/CA (en kgCO2e/keuro de CA)



0,48 millions d'euros en 2015



Paris



Conseil en développement durable



4



01 85 09 15 59



eco2initiative.com



Le bon conseil

- Désigner un responsable de la démarche dont la tâche est clairement signalée dans sa fiche de poste
- Communiquer tous les ans en externe et en interne sur les actions et le suivi des résultats
- Mettre en place des actions emblématiques et structurantes en rapport avec les enjeux prioritaires
- Impliquer l'ensemble de l'entreprise
- Ne pas s'arrêter en chemin et essayer de s'améliorer chaque année

La bonne pratique : Etablissement d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre

Dans l'optique de réduire ses émissions de gaz à effet de serre, l'entreprise a mis en place un suivi annuel de son bilan des émissions de gaz à effet de serre. Elle utilise pour ce faire la méthode Bilan Carbone®, qui prend en compte l'ensemble des émissions générées par une organisation, qu'elles soient directes ou indirectes.

Au-delà d'un simple bilan des émissions de gaz à effet de serre, il s'agit pour Eco2 Initiative d'un outil permettant de produire des indicateurs de performance, sur la base desquels une stratégie globale de RSE puis des actions de réduction des impacts sont ensuite mises en place.

L'entreprise a rencontré deux défis principaux dans la mise en œuvre de sa démarche :

- La persévérance dans la régularité du suivi du bilan des émissions de gaz à effet de serre
- La difficulté d'évaluation de certaines données, notamment l'évaluation de l'impact des services de l'entreprise sur ses clients



56% sur le
bilan des émissions
de gaz à effet de serre
global par euro de
chiffre d'affaire entre
2008 et 2015

Les résultats pour l'entreprise

La démarche a été bien accueillie par les collaborateurs et est perçue comme un gage de cohérence et d'exemplarité.

L'établissement d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre et la mise en œuvre des actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre ont permis d'obtenir les résultats suivants :

- Réduction des coûts de transports
- Amélioration du confort des salariés
- Maîtrise des achats et réduction des coûts des consommables
- Sensibilisation des collaborateurs

Ce qui représente concrètement :

- - 50% sur la consommation de papier
- - 80% sur le mobilier (entièrement de seconde main)
- - 20% de déplacements (remplacés par la visioconférence)
- - 56% sur le bilan des émissions de gaz à effet de serre global par euro de chiffre d'affaire entre 2008 et 2015

Les prochains objectifs

Eco2 Initiative souhaite aujourd'hui aller plus loin et travailler sur l'évaluation de l'impact carbone de ses actions chez ses clients.





La démarche RSE globale

La thématique de la RSE est principalement abordée du point de vue de l'environnement. En effet, le principal site de fabrication de l'entreprise est une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement soumise à Autorisation, et les enjeux environnementaux sont nombreux. L'entreprise a obtenu la certification ISO 14001 en 2010 pour le système de management environnemental en œuvre sur les deux sites de fabrication. Une personne supplémentaire a été recrutée au sein du département QSE pour animer ce sujet.

Ces dernières années, l'environnement est également devenu un enjeu important pour l'entreprise du point de vue de la commercialisation des produits avec l'émergence des labels environnementaux à l'échelle du secteur du bâtiment.



69 millions d'euros en 2015



Indre : 2 usines à Arthon et Neuvy-Saint-Sépulcre



Fabricant français de moquettes à destination des professionnels du bâtiment et de l'hôtellerie, en France et à l'export



235 personnes



02 54 29 16 16



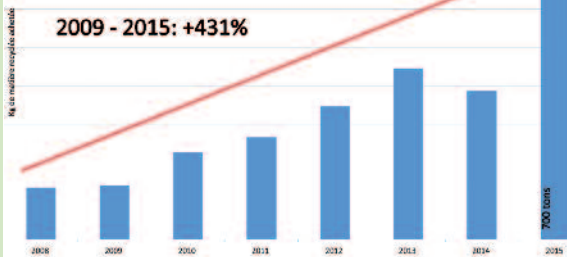
www.balsan.com



Le bon conseil

« La mise en place d'un système de management conforme aux prescriptions de la norme ISO 14001 est une aide précieuse. Elle permet de déployer une approche structurée et progressive permettant d'inscrire dans la durée les bonnes pratiques. »

Recycled material Consumption



La bonne pratique : Ecoconception et gestion de la fin de vie du produit

La PME a fait le choix de travailler sur l'impact environnemental de ses produits en sélectionnant des matériaux et des procédés de fabrication plus vertueux. L'accent a été mis sur la sélection de matières premières intégrant des parts importantes de matière recyclée.

La gestion de la fin de vie des produits est également un autre aspect important de la démarche environnementale de l'entreprise.

Par exemple, l'utilisation de matériaux susceptibles de contenir des produits halogénés est évitée car leur présence empêcherait la valorisation énergétique. Balsan a également contribué, de manière collégiale au sein de son syndicat professionnel (UFTM), à la mise en place d'une filière permettant la récupération et la valorisation des produits en fin de vie (OPTIMUM).

Les exigences techniques auxquelles les produits doivent répondre laissant cependant assez peu de marge de manœuvre, des efforts importants notamment en termes de Recherche et Développement sont requis. L'innovation reste donc un levier important pour obtenir des améliorations significatives.



Augmentation
de la
consommation
de produits recyclés
de **431 %**
entre 2008 et 2015

Les résultats pour l'entreprise

L'entreprise estime que la notion de RSE a globalement été perçue très positivement par les collaborateurs. Le sujet est fédérateur et a été un levier important permettant de faire évoluer les pratiques.

Des avancées significatives ont été atteintes sur des sujets comme la maîtrise des déchets (- 25 % de déchets produits entre 2008 et 2015 et plus aucun déchet mis en décharge), les consommations d'eau (- 52 % sur la même période) ainsi que les consommations énergétiques des usines de fabrication (- 31 % de consommation d'électricité et - 45 % de gaz naturel).

En particulier, grâce à cette démarche, la consommation de produits recyclés de BALSAN a augmenté de 431% entre 2008 et 2015.

Les prochains objectifs

La PME commence à étudier la mise en place d'un système de management plus global qui prendrait notamment en compte les autres piliers du développement durable (piliers social et économique). Par ailleurs, en ce qui concerne la fin de vie de ses produits, l'entreprise cherche une solution qui permettrait une valorisation matière plus importante que la solution actuelle.





La démarche RSE globale

L'INFORMATIQUE COMMUNICANTE (LIC) est attentive, comme toutes les entreprises, à sa rentabilité et à sa croissance, mais aussi à ses impacts environnementaux et sociaux. De ce fait, elle a décidé de sensibiliser ses collaborateurs, ses partenaires, ses clients et ses fournisseurs aux enjeux du Développement Durable.

Depuis janvier 2013, l'entreprise promeut la RSE parmi ses collaborateurs et a également renforcé ses relations avec les parties prenantes. LIC est convaincue qu'une démarche sur ces sujets concerne toute l'entreprise et ne peut réussir qu'avec l'adhésion de tous les salariés. Il est donc important de leur en expliquer les tenants et les aboutissants ainsi que de les tenir informés régulièrement des évolutions de la démarche.

Cette démarche RSE de l'entreprise s'inscrit dans la durée. LIC étant une TPE de 6 salariés, les budgets sur ces problématiques sont débloqués au fur et à mesure des besoins.

Démarche HQE instanciée à l'informatique et aux systèmes de communication



1 million d'euros en 2015



Issy-les-Moulineaux



Conseil en systèmes et technologies du numérique



6 salariés



01 46 62 91 00



<http://www.lic.fr/fr/>



Le bon conseil

« Ce n'est pas tout de disposer de l'expertise technique ou de la capacité à piloter des projets de manière responsable, le plus important est de persévérer même quand vos clients n'en voient pas l'intérêt et de leur montrer que ce genre de service constitue une véritable valeur ajoutée pour l'ensemble des parties prenantes (y compris les leurs). »

La bonne pratique : Information des clients sur les impacts environnementaux des projets/services

La bonne pratique mise en place par la société consiste à informer ses clients sur les impacts environnementaux des projets et services proposés. Pour cela, LIC suit une démarche de Haute Qualité Environnementale appliquée aux installations informatiques et travaille avec ses clients sur les points suivants :

- L'élaboration du projet (audit informatique HQE, conception du projet/chantier et sélection des prestataires/produits/matériaux répondant à des exigences écologiques prédéfinies)
- L'éco-gestion (optimisation de la consommation énergétique, limitation des déchets, durabilité des équipements)
- La limitation des nuisances sonores, visuelles et psychologiques
- La qualité sanitaire de l'air et des espaces

Les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de la bonne pratique sont souvent liées au fait que certains clients ne perçoivent pas le sujet comme faisant partie du cœur d'activité de LIC. Il s'agit donc pour l'entreprise d'informer sur ces sujets face à parfois, une absence d'intérêt de certains opérationnels.

Les résultats pour l'entreprise

- Une amélioration de l'image de l'entreprise auprès des clients et des prestataires opérationnels.
- Une perception positive de la bonne pratique de la part des salariés.
- LIC ne dispose pas encore de données chiffrées quant aux résultats, le contenu de la bonne pratique étant en perpétuelle évolution.



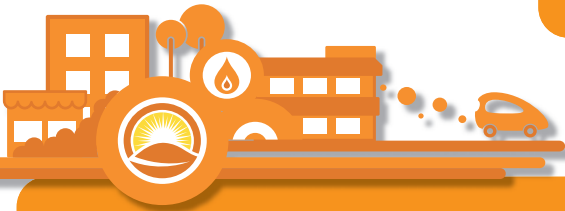
10 %

des clients acceptent
d'engager une
démarche de haute
qualité
environnementale
avec l'entreprise

Les prochains objectifs

Les prochaines étapes seront de continuer à développer l'offre et à convaincre les clients de l'importance de la démarche dans ce secteur d'activité.





La démarche RSE globale

La démarche RSE de D2SI a été concrétisée dès ses débuts par la création d'un poste à temps plein pour piloter le sujet. Celle-ci s'est avant tout concentrée sur les enjeux critiques les plus visibles, à savoir la dimension sociale et économique, et notamment le bien-être des collaborateurs.

La démarche ne peut se concrétiser que si elle est portée par l'ensemble des collaborateurs. C'est pourquoi 100% d'entre eux sont formés sur ces sujets et chacun est encouragé à s'impliquer sur des projets en lien avec la Responsabilité Sociétale de D2SI.

Les audits Lucie et EcoVadis dès 2012 ont permis de mieux cibler encore l'ensemble de ses enjeux et d'apporter plus de crédibilité à la démarche.



11 millions d'euros en 2014



Paris Ile-de-France



Conseil en technologies
et services de l'information



100 salariés



contact@d2-si.eu



<http://www.d2-si.fr/>



Le bon conseil

« Le premier conseil est de mettre les moyens pour créer le bon écosystème de partage des savoirs. Pour le reste, il faut avoir conscience que par définition, ce genre de démarche repose sur le collectif et que par conséquent la solution trouvée pour chaque entreprise devra l'être en concertation avec tous. »

La bonne pratique : Mise en place d'un écosystème de knowledge management

D2SI est confronté à un certain nombre d'enjeux liés à son secteur d'activité très concurrentiel comme la constante évolution de l'expertise métier ou la présence de grands acteurs qui peuvent proposer des coûts réduits à leurs clients. La conjoncture actuelle et la nature de ses clients, dont 80% appartiennent au secteur financier, constituent également des raisons de se remettre en question et de chercher à évoluer.

C'est pourquoi D2SI a créé l'éco-système de Knowledge Management en 2010. Celui-ci regroupe un ensemble d'outils et de moyens pour favoriser la circulation des savoirs et la montée en compétences en interne :

- Nomination d'une personne pour animer l'éco-système
- Mise en place d'un réseau social d'entreprises pour favoriser les interactions
- Organisation d'événements réguliers pour partager les savoirs (conférence, « geek speak », transfert de compétences)
- Publication de contenu relatif aux technologies
- Dispositif d'incitation financière pour aider au lancement

Cet éco-système très vivant a évolué petit à petit jusqu'à la création en 2014 d'une entité dédiée à l'apprentissage et à l'innovation chez D2SI : IceLab. Ce laboratoire anime aussi toutes les activités de formation de D2SI, que ce soit en interne ou en externe. Les parties prenantes ont été intégrées dans ce dispositif au fur et à mesure. Un outil en ligne a également été mis en place pour animer la montée en compétences de chacun : Adopteunbadge.



un turnover à
moins de
15 %,
en-dessous de la
moyenne du secteur

Les résultats pour l'entreprise

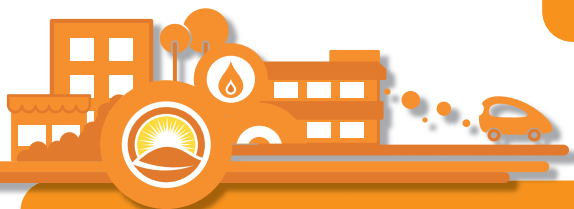
- Succès de l'initiative: un réseau social vivant et de nombreux événements organisés
- Plus de cohésion sociale dans un contexte d'activité de conseil où une grande partie des collaborateurs sont la majeure partie du temps chez les clients
- Meilleure collaboration entre les personnes du fait qu'elles se connaissent mieux
- Capacité à suivre les évolutions techniques, et à les diffuser en interne pour être aujourd'hui parmi les leaders sur les sujets techniques (Cloud, Automatisation des systèmes d'information, etc.)
- Renforcement de l'esprit de collaboration dans les projets

Cette bonne pratique a été reconnue dans les différentes consultations de ses collaborateurs ainsi que par la direction comme une initiative de forte valeur.

Les prochains objectifs

Toutes les opportunités offertes en termes d'innovation et de formation par le mode d'organisation d'IceLab sont explorées. Cela permet à D2SI de financer des initiatives d'un nouveau genre, comme la mise en place de l'application en ligne Adopteunbadge, qui accompagne les collaborateurs dans leur apprentissage.





La démarche RSE globale

Le dirigeant d'ARTEPRINT, Pascal JARRY, ancien rugbyman, est très attaché aux valeurs d'équipe et de cohésion de groupe. C'est pourquoi les principes d'égalité et de non-discrimination ont été les fondements de la démarche RSE de l'entreprise.

Etant donné sa taille, ARTEPRINT n'a pas de personnel dédié, ni de budget alloué à la RSE. Celle-ci repose beaucoup sur la direction collégiale des trois associés et plus particulièrement sur son dirigeant. L'entreprise est également membre du Global Compact depuis 2007.



Le bon conseil



« Une démarche type boîte à idées peut s'appliquer seulement si l'entreprise a déjà mis en place un mode de communication très large et très ouvert dans un contexte de bon climat social. La boîte à idées n'est pas là pour remplacer le dialogue, mais pour l'élargir et ne doit pas devenir un instrument de règlement de comptes. En cas d'instances représentatives des salariés, il faut veiller à ce qu'elle ne soit pas interprétée comme un moyen de saborder leur légitimité. Si sa mise en place est faite dans l'optique d'alimenter des sujets lors de réunions récurrentes dans le cadre d'un dialogue ouvert et constructif, cela deviendra un outil performant pour l'entreprise. »



6 millions d'euros en 2015



Neuilly-sur-Marne



Imprimerie et activités annexes



27 salariés



01 43 00 75 00



<http://www.arteprint.fr>

La bonne pratique : Mise en place d'une boîte à idées

Malgré une communication ouverte et très directe depuis l'origine de la société, la question d'une communication étendue pour l'ensemble des salariés s'est posée : les fortes personnalités s'exprimaient au cours des réunions et se faisaient les porte-paroles du groupe, mais les dirigeants se sont demandé si tous les salariés considéraient que leurs points de vue étaient ainsi représentés.

Cette interrogation s'est accentuée après la mise en place d'une équipe de nuit : malgré les relais d'information organisés le matin ou le soir, la cohésion avec les autres salariés était plus compliquée en raison des horaires de travail différents. Il a donc paru important qu'un outil qui permettrait à tous les salariés de communiquer librement soit mis en place.

La boîte à idées a été présentée pour la première fois lors d'une réunion trimestrielle et a été présentée comme un outil positif :

- Quoi : Toutes les demandes (sauf personnelles), quel que soit le sujet.
- Pourquoi : Pour identifier un sujet qui n'a jamais été abordé, un sujet qu'on n'ose pas aborder en public ou qui n'a pas été bien approfondi lors d'une réunion précédente.
- Comment : Message anonyme ou non, dactylographié ou non, mais daté et avec des propositions (si possible).

Au début, la boîte à idées restait désespérément vide mais cela a changé le jour où les employés ont compris que les idées mises à l'intérieur étaient lues, discutées et prises en considération par la direction.

Les prochains objectifs

Le but principal d'ARTEPRINT est que la boîte à idées continue à être utilisée de manière active dans la durée.

Les résultats pour l'entreprise

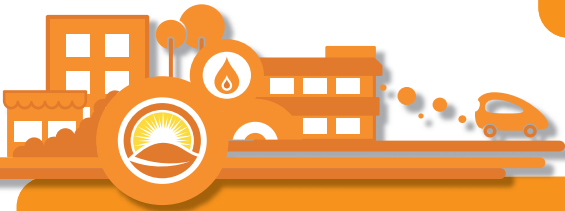
- Réaménagement de certains postes de travail, renouvellement de l'affichage, revue du plan de circulation dans les locaux, mise en place de certains guides (éco-conduite, gestion des déchets pour une meilleure appréhension) avec participation de salariés volontaires.
- Découverte de petits conflits notamment lors des passations des équipes, ce qui a permis de les apaiser.
- Mise en place par écrit de certaines procédures.
- Organisation d'une grande réunion une fois par an où tout le personnel est présent afin d'aborder tous les sujets mis au jour par la boîte à idées (avec à son issue des prises de résolutions, des délais définis et la nomination d'acteurs et budgets alloués le cas échéant).

Pour les salariés, la boîte à idées est devenue un moyen de communication comme un autre et ils s'en servent surtout pour proposer des sujets qu'ils souhaitent voir abordés lors des réunions. La direction s'est aperçue que même en instaurant un dialogue ouvert, cela ne permettait pas réellement d'avoir le ressenti des salariés et la formulation de leurs critiques (dont la majorité sont constructives). Même dans une petite société comme ARTEPRINT, où il règne un bon climat social, il existe certaines barrières à l'expression libre. La boîte à idées a permis de mettre cela en évidence et de supprimer les freins à la communication.



11 propositions
déposées en 2016 pour
6 actions
concrètes mises en œuvre





La démarche RSE globale

Sa politique RSE a été formalisée dès 2008 dans le cadre d'une démarche collective initiée par le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse réunissant dix entreprises du secteur de la parfumerie. Un référentiel d'engagement RSE a été établi autour de fournisseurs de matières premières de parfumerie et/ou de cosmétiques et d'utilisateurs, amis et/ou concurrents.

La stratégie RSE d'Azur Fragrances s'articule autour des axes suivants :

- Performance économique : relation avec les actionnaires, transparence financière et éthique dans les affaires.
- Satisfaction client : collaboration avec les fournisseurs afin d'assurer la qualité des produits et des services.
- Respect de l'environnement : traitement, recyclage et valorisation des déchets, économies d'énergies et utilisation de matières recyclées.
- Aspect humain : santé et sécurité, amélioration des conditions de travail, politique de formation et compagnonnage, relations avec la société civile.



AZUR FRAGRANCES



9,8 millions d'euros



Mouans-Sartoux/ Paris



Développement de parfums sur mesure



54 salariés



04 93 75 68 68



www.azur-fragrances.com



Le bon conseil

« Bien identifier le besoin, les postes et les intervenants en faisant participer les utilisateurs à la réflexion. Avoir une vision transversale de la problématique et impliquer les différentes parties prenantes à la réflexion et aux décisions. »

La bonne pratique : Renforcement du dispositif santé et sécurité des collaborateurs

Un parfum est un mélange de matières premières naturelles et/ou synthétiques. En phase de production les collaborateurs sont donc exposés à des matières premières, certes toutes réglementées, mais dont la classification réglementaire pourrait évoluer à l'avenir et pourraient être considérées comme « dangereuses ». Il s'agit donc d'assurer dès aujourd'hui une totale sécurité aux préparateurs dans la manipulation des substances et des mélanges.

Initiée depuis 2012, la bonne pratique repose sur plusieurs axes :

1. Meilleure information concernant les produits manipulés :

En plus de l'étiquetage et de la signalisation (pictogrammes de danger) des matières premières, l'entreprise a mis en place un logiciel permettant de faire figurer des informations sur chaque ordre de fabrication de formule : classement de la formule, de chaque matière première utilisée, et équipements de protection à utiliser.

2. Comptabilisation des temps d'exposition :

Ce même logiciel permet d'affecter un temps de manipulation à chaque matière en fonction de la quantité. Des fiches d'exposition annuelles peuvent alors être établies pour chaque collaborateur. De plus, en cas d'évolution des classifications, le logiciel permet de connaître l'exposition aux substances depuis 2012.

3. Protection des opérateurs sur poste par système de ventilation :

Il a semblé important de renforcer le système de protection au-delà des équipements individuels. Il a donc été décidé d'installer un système d'extraction et de ventilation afin de capturer à la source tous les effluents du parfum. Une installation a été mise en place dans le cadre d'une collaboration avec deux confrères et avec la validation de la Caisse d'Assurance Maladie.

Les résultats pour l'entreprise

Les bénéfices en interne ont paru évidents : meilleure prise en compte de la santé et sécurité des collaborateurs directement et indirectement (diminution de l'odeur ambiante dans les zones de mélanges), meilleure maîtrise des risques, renforcement de l'information, modernisation de l'outil industriel, etc...

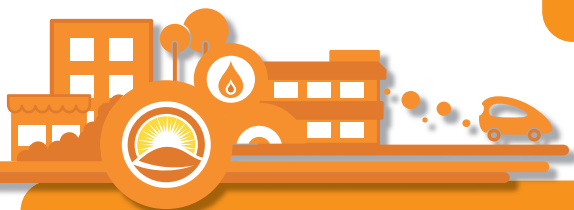
Les bénéfices en externe sont principalement le renforcement des relations avec les parties prenantes d'Azur Fragrances : concurrents, fournisseurs, Caisse Régionale d'Assurance Maladie, Inspection du travail...

Le succès de la démarche se vérifie enfin surtout par une réelle utilisation du système d'extraction par les opérateurs.



Des fiches
d'exposition
annuelles aux
matières pour
100 % des
salariés





La démarche RSE globale

La PME a été certifiée ISO 14001 dès 2008 puis OHSAS 18001 en 2011, ce qui l'a naturellement amenée à développer une stratégie RSE. Ces démarches de certification ont, en effet, permis à l'entreprise de mettre en place un dialogue avec ses parties prenantes autour des différents enjeux de la RSE.

Une logique proche du « PDCA » (Plan-Do-Check-Act) a été mise en œuvre afin de réaliser un état des lieux, de déployer les actions identifiées et de s'assurer de la crédibilité de l'organisation en termes de RSE.

DELACQUIS
Depuis 1880



9 millions d'euros



Paris



Transferts d'entreprise, garde-meuble
et déménagements de particuliers



40 salariés



delacquis@dem-delacquis.com



<http://www.demenagements-delacquis.com/>



Le bon conseil

« Pour réussir il faut y croire, savoir s'entourer et ne jamais se décourager car c'est un travail parfois ingrat mais qui au final apporte une réelle satisfaction personnelle. »

La bonne pratique : Prévention des risques santé et sécurité

L'entreprise est dépendante du savoir-faire de son personnel : développer des bonnes pratiques en matière de santé et sécurité au travail revient donc à s'assurer que le personnel est satisfait de ses conditions de travail et par la même occasion que les biens des clients sont protégés. Il s'agit d'un cercle vertueux.

Un livret d'accueil a été mis en place, expliquant les risques métiers, et sensibilisant aux risques d'accident du travail et surtout aux moyens de prévention (rappel des règles du port de charge par exemple). Ce livret combine texte, schémas et humour, et il est le fruit d'un travail conjoint entre le service Qualité Sécurité Environnement (QSE), le service exploitation et les délégués du personnel. Par ailleurs, cet outil, largement plébiscité par les clients de la PME, est régulièrement complété avec leurs recommandations.

Cette démarche s'accompagne d'autres actions mises en œuvre :

- Un cabinet de conseil opère une veille réglementaire pour l'entreprise et conduit des audits QSE sur ses chantiers.
- Chaque année des simulations incendie et de renversement de produits dangereux sont exécutées afin de maintenir les compétences des collaborateurs.
- Certaines actions ont par ailleurs des effets positifs au-delà du seul champ de la santé et sécurité au travail. C'est notamment le cas du développement du transport rail-route, qui en plus de limiter les heures de conduite des chauffeurs poids lourds, permet également de diminuer les émissions de CO₂.
- De même, la mise en place d'armoires roulantes a permis d'améliorer les conditions de travail des collaborateurs en limitant le portage, mais aussi d'éviter l'utilisation de cartons.



Un turnover de
5 % en
2016, très satisfaisant
pour le secteur

Les résultats pour l'entreprise

La démarche a permis une meilleure implication du personnel, une baisse du taux d'accidents du travail (quasiment nul) et un turn-over très satisfaisant pour le secteur.

Le « retour d'expérience » est difficile à quantifier car les dossiers d'appels d'offre ne portent pas toujours sur les mêmes sujets, mais les efforts de Déménagements Delacquis en matière de RSE lui garantissent en général une très bonne appréciation dans les parties QRSE des appels d'offre.

Les prochains objectifs

Une veille QSE permanente est opérée car un accident est très vite arrivé. Il est bien plus compliqué de conserver un bon niveau de performance que de mettre en place les éléments.

2017 sera une année charnière en matière de RSE. En plus des efforts continus sur la santé et la sécurité, l'entreprise souhaite renforcer sa démarche environnementale en passant aux versions 2015 ISO 9001-14001 et en réalisant un bilan des émissions de gaz à effet de serre.





La démarche RSE globale

Depuis 2008, Exocom a mis en place et maintenu un système de management Qualité-Sécurité-Environnement. Celui-ci a été accompagné par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris. Cette démarche a permis de placer la RSE au cœur de la stratégie de la société avec plusieurs axes prioritaires, dont le renforcement d'une politique sociétale envers les salariés d'Exocom et le développement des achats généraux écoresponsables.

Aujourd'hui le plan d'action est principalement axé sur les achats et les productions responsables.



environ 2 millions d'euros en 2015



Vitry-sur-Seine



Développement et distribution d'objets publicitaires sur-mesure et de supports de publicité gonflables



7 personnes



a.ferre@exocom.fr



<https://www.exocom.fr>



Le bon conseil



« Il est indispensable que cette politique soit portée par le dirigeant de l'entreprise et qu'elle soit communiquée et expliquée en interne afin d'obtenir l'adhésion des différentes personnes qui s'y investiront. Idéalement, embaucher un stagiaire pour réaliser une analyse de risques et rédiger le plan d'action. Communiquer progressivement cette politique à l'extérieur. »

La bonne pratique : Mise en œuvre d'une politique d'achats responsables

Exocom développe et distribue depuis 1994 des objets publicitaires sur-mesure et des supports de publicité gonflables. Pour cela, l'entreprise s'appuie sur un réseau de fournisseurs référencés dans différents pays et diffuse en quantité importante des produits portant la marque de ses clients. Ceux-ci intègrent souvent la RSE dans leurs pratiques et plus particulièrement en ce qui concerne la gestion de leur chaîne d'approvisionnement : traçabilité et conformité des matières premières, conditions de fabrication et de transport.

Exocom est en recherche permanente de fournisseurs de produits et de services respectueux de l'environnement et socialement responsables pour construire une base de données RSE :

- Request for Information (RFI) systématique avec renforcement des critères RSE
- Recherche d'usines avec certifications et audits à jour
- Mise en place d'un code de conduite fournisseurs
- Vigilance accrue face au travail dissimulé

Pour la mise en œuvre de sa stratégie, l'entreprise doit faire face à plusieurs défis :

- La sensibilisation du personnel pour le faire adhérer à ce genre de pratiques qui requièrent un temps de traitement supplémentaire
- La réticence de certains fournisseurs sollicités à être plus transparents concernant leurs sources d'achats



75

fournisseurs avec un
audit BSCI ou SEDEX
en cours de validité

Les résultats pour l'entreprise

- Meilleure maîtrise des risques, donc diminution des litiges et des non-conformités
- Avantage concurrentiel vis-à-vis des clients grands comptes dont les cahiers des charges Achats intègrent une forte dimension RSE

La conviction personnelle de la dirigeante de la société (qui a placé la RSE au cœur de la stratégie d'Exocom) et les nouveaux clients acquis ont permis une implication renforcée du personnel dans cette démarche. Il est cependant impératif de maintenir la sensibilisation de l'ensemble de l'équipe et plus particulièrement des nouveaux salariés.

Les prochains objectifs

Le référencement des fournisseurs hors UE est un travail de longue haleine qui demande un investissement important en moyens: temps, coût, audit, etc. Compte-tenu de la stratégie de développement adoptée et de sa réputation, Exocom a pour but de poursuivre l'amélioration du référencement de ses fournisseurs afin de construire une chaîne d'approvisionnement toujours plus fiable et pérenne.





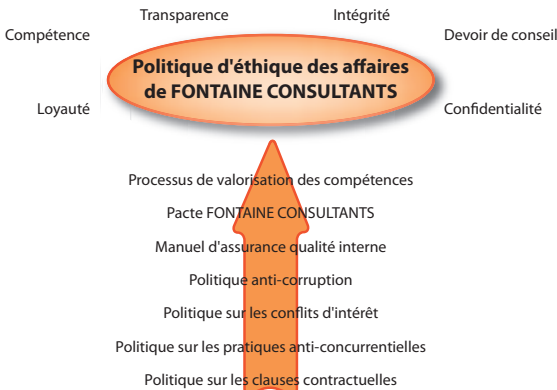
La démarche RSE globale

La RSE a toujours fait partie des valeurs de la société mais n'a réellement fait l'objet d'une démarche transverse qu'à partir de 2014.

Adhérente du Pacte Mondial, Fontaine Consultants publie chaque année un document public faisant l'état des lieux de ses pratiques RSE avec un suivi d'indicateurs. En 2015, un comité RSE a été mis en place pour suivre les actions engagées et identifier les nouveaux modes de fonctionnement pertinents.

Le cabinet a choisi de faire reposer les processus sur les consultants afin de leur ouvrir des domaines de compétences et de faire bénéficier l'entreprise de leur esprit entrepreneurial. Cela facilite aussi la mise en place des orientations décidées car elles ont été conçues par des consultants connaissant la réalité du terrain.

Clients - Partenaires - Sous-traitants



Wise IT matters
FONTAINE CONSULTANTS



environ 5 millions d'euros



Paris



Cabinet de conseil en stratégie et management dédié au numérique et au système d'information



35 salariés



01 58 14 09 69



<http://www.fontaine-consultants.fr/>

Le bon conseil



« La RSE est traitée avec pragmatisme et dans une optique d'amélioration continue : des petits pas concrets plutôt que de grandes ambitions non concrétisées. Deux points essentiels :

- L'appui du comité de direction et du comité RSE pour porter la démarche ;
- L'implication de l'ensemble des collaborateurs. »

La bonne pratique : Mise en place d'un système de management d'éthique des affaires

Par ses recommandations, Fontaine Consultants peut avoir un fort impact sur les activités de ses clients et des prestataires intervenant sur les projets. Il est donc essentiel d'exercer son activité de manière intégrée, au-delà du respect de la loi.

Cet engagement a été matérialisé dans un document de référence à travers une politique d'éthique des affaires couvrant les conflits d'intérêt, les pratiques anti-concurrentielles et l'anti-corruption.

Pour sa bonne mise en œuvre ce document est :

- intégré au parcours des nouveaux consultants
- signé par tous les managers ayant une activité commerciale
- rappelé lors des réunions mensuelles ou hebdomadaires, lors des séminaires ou encore par des rappels individuels.

Un responsable éthique a été nommé afin de faire évoluer cette politique si nécessaire, dans une logique d'amélioration continue. Le comité Ethique, composé de salariés et de membres externes, en assure la bonne application.

Enfin, tout collaborateur qui prend connaissance d'une potentielle atteinte est tenu d'en faire part au comité Ethique via un alias spécifiquement mis en place. Le comité a alors 30 jours pour présenter ses conclusions à la direction générale.

L'indépendance du cabinet a facilité la mise en œuvre de cette politique éthique et des mesures qui l'accompagnent. Ainsi, ce travail autour de l'éthique a été vu comme une continuation et un renforcement de principes déjà en place.



3 cas de
conflit d'intérêts
signalés en 2015, qui
ont été partagés
avec les clients
concernés

Les résultats pour l'entreprise

100 % des consultants ayant un rôle commercial, soit les managers et membres du CODIR, ont signé la charte éthique. Depuis 2013, aucun manquement à cette charte n'a été signalé.

Le comité d'éthique se réunit une fois par an depuis 2013.

Si l'on ne peut pas parler de gains quantitatifs, l'entreprise considère que la formalisation d'engagements, de processus de signalisation et de traitement a été un vrai apport. Cela a permis des discussions internes qui n'auraient sans doute pas eu lieu autrement ou seulement entre quelques personnes.

Le dispositif a permis d'identifier 3 cas de conflits d'intérêt qui ont été partagés avec les clients concernés.

Cela a parfois conduit la société à ne pas se positionner sur certaines missions, mais cela a renforcé le sentiment d'intégrité qu'ont les clients vis à vis de Fontaine Consultants, ce qui constitue un facteur distinctif avec des repercussions économiques positives.





MEDEF

MEDEF

55, avenue Bosquet
75330 Paris Cedex 07
Tél. : 01 53 59 19 19
www.medef.com



ECOVADIS

43 / 47, avenue de la Grande Armée
75116 Paris
Tél. : 01 82 28 88 88
www.ecovadis.com/fr